



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 Avril 2022

<p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 5 Présents : 22 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15</p>	<p>L'an deux mil vingt deux, le Onze Avril à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 04.04.2022 <u>Date d'affichage</u> 04.04.2022</p>	<p>PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Régis NOTOT, Philippe DESCHODT, Raymond WOLICKI, Eric EGO, Quentin BERNARD, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Sylvie ROUSSELLE, Mélanie DELANNOIS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Bernadette DEHAENE, Mrs Bernard DELEMER, Serge BEAREZ. ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Sévérine FRACKOWIAK à Mme Catherine KOPEC, Mme Carole HURIAU à M. Laurent MARTINEZ, Mme Bernadette DEHAENE à Mme Cathy NOTOT-GOS, M. Bernard DELEMER à Mme Frédérique FERREIRA, M. Serge BEAREZ à Mme Sylvie ROUSSELLE SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Audrey VERHAEGHE</p>

Délibération n° 23/2022/CM/CM

Objet : Vote du Budget Primitif 2022

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal en date du 28 Mars 2022

L'assemblée délibérante est sollicitée afin de se prononcer sur le Budget Primitif 2022 se présentant ainsi qu'il suit :

- **Section de Fonctionnement- Dépenses et Recettes : 4 632 368.00 €**
- **Section d'Investissement- Dépenses et Recettes : 2 682 845.65 €**

Vote du Conseil Municipal : Adopté à la Majorité

Pour : 24 voix - Contre : 0 - Abstention : 3 (Mmes WAMBRE et MALFIGAN, M. OGER)

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
conforme,

Pour extrait

Le Maire,
Claude MERLY



Envoyé en préfecture le 13/04/2022
 Reçu en préfecture le 13/04/2022
 Affiché le 13/04/2022
 ID : 059-215903758-20220411-2022-CM-592-BF



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES :

Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 3

Date de convocation : 04/04/2022

Présenté par Laurent MARTINEZ - Adjoint aux Finances (1),
 A MARCHIENNES - SALLE DES ELUS, le 11/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
 A MARCHIENNES - SALLE DES ELUS, le 11/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

01. MERLY CLAUDE	
02. MARTINEZ LAURENT	
03. GOUPY VALERIE	
04. MIRAGLIA DONATO	
05. FRACKOWIAK SEVERINE	
06. MANCIN ARNAUD	
07. HURIAU CAROLE	
08. DELEMER BERANRD	
09. KOPEC CATHERINE	
10. RADIGOIS BERTRAND	
11. DEHAENE BERNADETTE	
12. DELZENNE MARTINE	
13. NOTOT REGIS	
14. DESCHODT PHILIPPE	
15. NOTOT-GOS CATHY	
16. ROUSSELLE SYLVIE	
17. MASTROMONACO ANNE-MARIE	
18. ROUSSEAU PASCAL	
19. FERREIRA FREDERIQUE	
20. BEAREZ SERGE	

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
 Reçu en préfecture le 13/04/2022
 Affiché le 13/04/2022
 ID : 059-215903758-20220411-2022_CM_592-BF



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

21. EGO ERIC	
22. DELANNOIS MELANIE	
23. BERNARD QUENTIN	
24. VERHAEGHE AUDREY	
25. OGER JOCELYN	
26. WAMBRE BRIGITTE	
27. MALFIGAN JOCELYNE	

N. Raymond. WOLICKE

Certifié exécutoire par Laurent MARTINEZ - Adjoint aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...